BÉCHALA'H 5777

n°354

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Dédié à la bonne santé de
Patrick Fredj ben Maxime Mordékhai (par Asnat Haouzi)

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Les enfants d'Israël viennent tout juste de quitter l'Égypte lorsque Pharaon change d'avis, et se lance à leur poursuite pour à nouveau les asservir. Les juifs se trouvent pris au piège entre les armées de Pharaon et la mer rouge.

D.ieu dit à Moché d'étendre son bâton; la mer se fend dès qu'il s'exécute, ce qui permet aux Israélites de traverser à pied sec. Puis la mer se referme sur les poursuivants égyptiens, qui sont définitivement anéantis.

Moché et les enfants d'Israël chantent une louange pour exprimer leur gratitude envers D.ieu. Après l'euphorie, les difficultés commencent. Dans le désert, le peuple souffre de soif et de faim, et se plaint à plusieurs reprises à Moché et Aharon.

D.ieu adoucit miraculeusement les eaux amères de Marah, et, plus tard, demande à Moché de faire jaillir de l'eau d'une roche en la frappant avec son bâton; D.ieu fait tomber la manne du ciel chaque matin avant l'aube, et des cailles le soir.

Les enfants d'Israël reçoivent l'instruction de recueillir une double quantité de manne le vendredi car elle ne tombera pas le Chabbath, septième jour de la semaine, consacré par D.ieu comme jour de repos.

Certains désobéissent et vont recueillir la manne le septième jour, mais n'en trouveront pas.

Aharon préserve une petite quantité de manne dans une jarre, comme un témoignage pour les générations futures.

Dans la ville de Réfidim, le peuple est attaqué par les Amalekites, qui sont défaits grâce aux prières de Moché et à l'armée dirigée par Yéhochoua.

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

La véritable épreuve des Bneï Israël en Égypte

Chemot (14,8) : "Et les Bneï Israël sortirent la « main haute »."

Expliquer le verset dans son sens strictement littéral, reviendrait à dire que les Bneï Israël ont fêté triomphalement leur sortie d'Egypte ; or ce n'est pas le genre de message que la Torah nous livre. Il faut cependant expliquer que les Bneï Israël, à cette occasion se sont élevés spirituellement – d'où l'expression du verset : la « main haute ».

Dans ce contexte, on peut se poser la question suivante : si les Egyptiens ont vécu les plaies de la même façon que les Bneï Israël – les uns, comme les autres, se trouvaient « aux premières loges », comment ont-ils pu changer d'avis et les poursuivre alors qu'à peine une semaine venait de s'écouler depuis leur départ ?

Les Egyptiens et les Bneï Israël réagissent de manière totalement opposée face aux plaies envoyées par Hachem. Les premiers n'en tirent aucun enseignement : ils continuent dans leur logique d'insultes et de guerre sans avoir compris la volonté Divine ; alors que les seconds, très fortement marqués par les manifestations Divines, s'élèvent et atteignent de hauts niveaux spirituels. C'est ainsi que nos Sages nous enseignent dans la Mékhilta : lorsque les Egyptiens poursuivaient les Bneï Israël, ils menaçaient, insultaient et blasphémaient ; alors que les Bneï Israël chantaient des louanges et la gloire de Celui qui combattait pour eux – ce qu'exprime le verset de Tehilim (149,6) : « Des hymnes qui louaient D-ieu dans leur gorge, une épée à deux tranchants dans leur main ».

PARACHA : BÉCHALA'H

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 17h45 • Sortie : 18h54

Villes dans le monde

Lyon	17h42 • 18h48	Nice	17h36 • 18h40	Los Angeles	17h14 • 18h12
Marseille	17h44 • 18h48	Jerusalem	16h41 • 18h00	New-York	17h07 • 18h09
Strasbourg	17h24 • 18h33	Tel-Aviv	16h52 • 18h02	Londres	16h48 • 18h01
Toulouse	17h59 • 19h04	Bruxelles	17h32 • 18h43	Casablanca	17h52 • 18h50

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Libéré du serment

Chémot (14, 3) « Car comme vous avez vu les Egyptiens aujourd'hui, vous ne les verrez plus jamais »

Un jour, le Natsiv de Volojine était en compagnie de Sages et de grands de la Torah, quand un boucher juif s'adressa à lui pour lui poser la question suivante : Quelques années auparavant, il avait eu un associé, boucher lui aussi. Un jour, un conflit avait éclaté entre eux, et par colère un serment était sorti de sa bouche, qu'il ne verrait plus jamais son ami. Depuis, ils étaient devenus ennemis, et il avait tenu son serment avec intransigeance. Il évitait de le rencontrer, et avait cessé de prier avec lui à la synagogue… Et voilà que maintenant, il avait appris que son ancien associé était mort, cette nouvelle l'avait beaucoup affecté et il avait commencé à être envahi de remords. Il voulait demander pardon au défunt en sa présence au moment de l'enterrement, mais que fallait-il faire de son serment de ne plus jamais voir son visage ? La question éveilla une grande agitation chez les talmidei 'hakhamim qui se trouvaient là. Chacun amenait des preuves du Talmud et des décisionnaires, les uns interdisant et les autres permettant. Cela se passait la semaine de la parachat Béchala'h, et tout à coup Rabbi Baroukh Epstein s'adressa à eux en disant : « Mes maîtres, dans la parachah de la semaine nous trouvons une réponse claire. » Tous les assistants le regardèrent avec étonnement : « Dans la parachah de la semaine ? Comment cela ? » Rabbi Baroukh ouvrit le 'Houmach et dit : « Dans le verset « comme vous avez vu les Egyptiens aujourd'hui, vous ne les verrez plus jamais ». Bien entendu, la promesse du Saint béni soit-Il n'est pas moins importante que le serment d'un être humain. Or immédiatement après il est dit (14, 30) : « Israël vit les Egyptiens morts au bord de la mer », et le Yalkout Chimoni explique que chacun des bnei Israël a reconnu parmi les morts celui qui l'avait persécuté en Egypte. Comment les bnei Israël ont-ils vu le visage des morts égyptiens, est-ce que ce n'est pas en contradiction avec ce qu'a dit Hachem : « vous ne les verrez plus » ? On tire de là une preuve que toute l'interdiction de voir le visage d'un homme n'est valable que pour un vivant, mais pas pour quelqu'un qui est déjà mort. »

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

Rav Yossef Tswi DUSHINSKI

AU "HASARD"…

Biographie : Rabbi Yehonathan Abelman

Rabbi Yehonathan était le Rav de Byalistock et l'auteur de «Zikhron Yehonathan» et de «Torat Yehonathan». Dans sa jeunesse, quand il arriva à l'âge du mariage on lui proposa un mariage avec la fille de quelqu'un de très riche, et il avait envie d'accepter cette proposition pour pouvoir étudier la Torah tranquillement sans devoir gagner sa vie. Mais la rabbanit Esther, la femme de Rav Israël Salanter, lui demanda de s'adresser à elle, et elle se mit à examiner de près la proposition qu'on lui avait faite. Rabbi Yehonathan lui raconta qu'on lui avait proposé la fille d'un riche qui donnerait une dot de cinq mille roubles comptant et s'engageait à pourvoir à tous les besoins du couple pendant dix ans. La rabbanit Esther lui dit que certes, il avait de bonnes intentions, mais qu'il se trompait dans son calcul, à cause de son peu de connaissance de la nature de l'argent et de sa valeur dans le monde extérieur. Habituellement, un homme ne laisse pas son argent à quelqu'un d'autre gratuitement sans que ce dernier ne soit lié par une obligation ou une autre. Maintenant, regarde, voici un homme qui va te laisser une somme de cinq mille roubles, et en plus de cela il va s'engager à pourvoir à tes besoins et à ceux de ton foyer pendant dix ans, et ce serait sans y attacher aucune condition de quelque ordre que ce soit ? Tu dois savoir que cela n'existe pas, et on te fera payer de lourds intérêts pendant toute ta vie. Ces paroles rentrèrent au fond du coeur de l'auteur de Zikhron Yehonathan, il se désintéressa de la richesse et aspira à vivre à l'ombre de la sagesse et de la vérité.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Changement radical

Même si je n'ai jamais eu la chance de rencontrer personnellement le Rabbi, je peux affirmer qu'il a eu une forte influence sur ma vie professionnelle - à travers plusieurs de mes patients.

Par ma famille, j'avais déjà entendu beaucoup d'histoires sur le Rabbi, entre autres par mon beau-père, Rav Meir Schochetman qui avait étudié avec le Rabbi à la Sorbonne à Paris dans les années trente.

En 1985, alors que je n'étais qu'un médecin inexpérimenté à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem, je reçus un coup de téléphone désespéré d'un jeune homme dont la femme – mère de deux enfants – était atteinte de leucémie. Elle avait été traitée dans un hôpital du nord d'Israël mais sans succès. La maladie ne cessait de s'étendre et de devenir plus menaçante. Ses médecins avaient abandonné tout espoir puisqu'ils avaient tenté tous les remèdes conventionnels. Le mari était bien sûr bouleversé de cette situation ; il avait rencontré des 'Hassidim de Loubavitch et ceux-ci lui avaient suggéré d'écrire au Rabbi à New York, ce qu'il avait fait. Dans sa réponse, le Rabbi insistait pour qu'il aille consulter dans un autre hôpital, assurant qu'il existait certainement d'autres remèdes.

C'est ainsi que ce jeune homme nous avait contactés et, par l'effet de la Providence Divine, c'était moi qui avait répondu au téléphone. Il m'avait décrit longuement les symptômes de son épouse et avait ajouté qu'il me téléphonait sur le conseil du Rabbi. Ceci m'obligea à réfléchir à la situation et je décidai que, malgré les efforts des médecins précédemment consultés, je devais trouver une autre façon d'agir à laquelle personne n'avait pensé jusque-là. J'en discutai avec mon équipe et tous acceptèrent mon idée : essayer sur la patiente un protocole de soins qui avait passé avec succès les tests en laboratoire mais n'avait jamais été expérimenté sur des êtres humains.

Une fois que cette information fut transmise au Rabbi, il répondit : « Puissent-ils avoir beaucoup de succès et puisse-t-elle connaitre une guérison complète ! ». Malgré le peu de chances statistiques qui entourait cette méthode, je me sentis grandement encouragé par la bénédiction du Rabbi et je vis en cela une occasion de sanctifier le Nom de D.ieu : comment une personne qui était dans un état désespéré pouvait retrouver la santé grâce à une bénédiction.

Nous avons donc mis en route le processus et, à la surprise générale, au bout de trois ou quatre semaines, nous avons remarqué une nette amélioration. De plus, la santé de la jeune femme se renforçait et cela nous permit de continuer avec cette méthode encore inconnue.

Nous avons même réussi à procéder à une greffe de moelle osseuse : ce fut long et très compliqué mais, D.ieu merci, au bout de six mois de traitement, elle put quitter l'hôpital, complètement guérie.

Pour nous, ce fut un immense soulagement et tout le personnel impliqué reconnut qu'il s'agissait là d'un véritable miracle. Ce qui avait débuté par une situation désespérée s'était achevé comme une réussite médicale inattendue et complète. Il était clair aux yeux de tous que D.ieu avait agi pour la guérison de cette jeune femme qui est, aujourd'hui, une grand-mère active : je suis encore en contact avec la famille.

J'appris de ce cas que nous ne devons jamais perdre espoir. Nous devons persévérer et chercher continuellement de nouveaux moyens – même s'ils ne sont pas conventionnels – jusqu'à ce que nous réussissions.

C'est ainsi que l'intervention du Rabbi a marqué un tournant du tout au tout dans ma carrière médicale. Elle a changé ma façon de traiter les malades, d'enseigner aux étudiants et d'orienter la recherche médicale. Je peux affirmer avec certitude que les succès que j'ai rencontrés avec de nombreux patients depuis lors sont dus à ce tournant radical que le Rabbi m'avait inspiré.

Quelques années plus tard, le Rabbi m'enseigna une autre leçon. Le fils d'un rabbin israélien connu arriva dans nos services, avec une infection de la moelle osseuse. Nous avons réussi à contenir l'infection mais nous craignions qu'elle ne récidive. Le personnel médical était divisé quant à la façon d'agir. Une partie de l'équipe estimait qu'il fallait procéder à une transplantation de moelle osseuse et ainsi éliminer toute menace. L'autre partie craignait qu'une telle opération soit bien trop dangereuse par rapport à la santé générale du patient. Aucune des deux parties ne parvenait à convaincre l'autre et les médecins les plus expérimentés ne savaient pas estimer quelle procédure serait la moins dangereuse.

A la fin, la famille nous dégagea de la responsabilité et écrivit au Rabbi qui répondit qu'aucune greffe n'était nécessaire et que le jeune homme se rétablirait. Effectivement, la suite des événements lui donna raison.

Ceci me servit de rappel : nous autres médecins ne sommes que des instruments dans la Main de D.ieu – ce qui m'a servi tout au long de ma carrière. Très souvent, j'ai dû faire face à des situations dans lesquelles toutes mes connaissances et toute mon expérience ne me servaient à rien et j'ignorais comment procéder. Mais en me souvenant des bénédictions du Rabbi, je réalisais qu'il suffisait que j'agisse aussi bien que je le pouvais car, en vérité, l'avenir du malade dépend de D.ieu.

Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Nétila dans les toilettes
(Rav Avraham TAIEB)

Question : Dans les wc, la cuvette est fermée, le robinet, le Kéli, et la serviette sont à l'intérieur, sans séparation avec la cuvette. Peut-on faire Acher Yatsar en sortant des wc, avec les mains sèches ? Doit-on les lever ?

Réponse : A priori, il faut éviter de faire Nétilat Yadayim dans un endroit où il y a des toilettes.

Cependant, en cas de grande nécessité, comme par exemple dans l'avion ou dans une chambre d'hôtel, on pourra le permettre, mais il faudra faire la bénédiction à l'extérieur des toilettes, et comme vous l'avez bien suggère, il sera souhaitable de fermer la cuvette

PERLE `HASSIDIQUE

"Je ne comprends pas pourquoi certaines personnes font si attention à ne pas avaler un insecte vivant quand, de l'autre côté, ils engloutissent un homme vivant."
(Rabbi Baroukh de Méziboz)

QUIZZ PARACHA

1. Pourquoi Hachem n'a-t-il pas dirigé les Hébreux par la terre des Philistins ?
2. Quand, outre la semaine de Bechalah, lisons-nous cette Paracha ?
3. Qu'est-ce qu'un « Hok » (statut) ?

1. Pour que ce soit plus difficile de retourner en Egypte
2. A) le septième jour de Pessa'h.
   B) à Pourim
3. C'est une loi que la raison ne peut pas comprendre.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU